

Paris, le 13 mars 2017

Objet : Invitation à la Conférence Médicale d'Établissements (CME) de l'Association

Chers collègues,

La prochaine Conférence Médicale d'Établissement (CME) associative se tiendra :

Le mardi 21 mars 2017 de 13h à 14h30
A l'Hôpital de jour André Bouulloche, 56 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris

Ordre du jour :

1. Décision et validation de la politique d'évaluation des pratiques professionnelles
 - Les thématiques EPP de la certification V2014 ?
 - La méthodologie de travail ?
2. Révision de la charte éthique associative et rédaction d'un additif au projet associatif sur la politique des droits des patients
 - Avis et méthodologie de travail ?
3. Organisation d'actions de formation des professionnels aux droits des patients et à la prévention de la maltraitance
 - Avis et méthodologie de travail ?
4. Visites et évaluation des hôpitaux de jour par l'ARS
 - Information sur le travail en cours
5. Questions-réponses-informations sur le déploiement du Dossier Patient Informatisé
6. Questions diverses

Le Dr Martine Agman et Jennifer Metz ont été conviées à cette réunion.

Veillez recevoir, chers collègues, nos plus cordiales salutations.

Catherine Saint-Georges, Médecin Psychiatre
et Présidente de la CME

Marie Cartier, Médecin Psychiatre
et Vice-présidente de la CME

PJ : Procuration